





RER E, Arc Express, Réseau de transport public du Grand Paris : quelles gares à La Défense-Nanterre ?









## Michel **GAILLARD**

#### Président de séance

Président de la Commission particulière du débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest







### Le déroulement de la réunion

Présentation des principes et des caractéristiques du débat public

Présentation des trois projets et des gares envisagées sur le territoire de La Défense-Nanterre

Les premières réflexions sur le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie

Quelques observations sur les flux à La Défense/Nanterre

Echange et débat – questions écrites et orales aux maîtres d'ouvrage







## Qu'est-ce qu'un débat public ?

- >Le cadre réglementaire :
- code de l'Environnement

#### **≻**L'objectif :

- faire participer le grand public à l'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national en amont de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser,
- entendre les avis et propositions du public,
- les faire connaître au maître d'ouvrage et au public.
- > La Commission nationale du débat public (CNDP)
- autorité administrative indépendante,
- saisie par les maîtres d'ouvrage des grands projets d'aménagemel
- organise ou non un débat public.







### Trois débats coordonnés

- ✓ Prolongement du RER E à l'ouest :
- co-saisine par RFF et le Stif le 18 décembre 2009 ; décision de la CNDP le 3 février 2010
- ✓ Arc Express :

saisine le 9 juillet 2009 par le Stif ; décision de la CNDP le 2 septembre 2009

✓ Réseau de transport public du Grand Paris :

article 3-IX de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris :

« La CNDP lance conjointement la procédure de débat public relative au schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris et celle relative à Arc express »

#### $\rightarrow$ Décision de la CNDP :

- trois débats publics coordonnés sur les projets de transport ferrés en Île-de-France.
- des réunions publiques communes sont organisées.







Prolongement du RER E à l'ouest

## Qui anime le débat ?

Les Commissions particulières du débat public (CPDP) nommées par la CNDP :

-sur le prolongement du RER E à l'ouest

quatre membres ; président : Michel GAILLARD

- sur Arc Express

sept membres ; président : Jean-Luc MATHIEU

- sur le réseau de transport public du Grand Paris

douze membres ; président : François LEBLOND

Leur mission : animer les débats publics en veillant au respect de trois principes

- a) ouverture à tous
- b) transparence du débat et équivalence des participants
- c) respect des règles d'un débat démocratique







## Quelle est la place du maître d'ouvrage dans un débat public ?

- > Elaboration du dossier de présentation du projet
- Présentation du projet et réponse aux questions du public
- Prise de décision à l'issue du débat







## Comment participer aux débats publics ?

#### LES SITES INTERNET

www.debatpublic-rer-e.org
www.debatpublic-arcexpress.org
www.debatpublic-reseau-grandparis.org

. LES RÉUNIONS PUBLIQUES

. LES CAHIERS D'ACTEURS

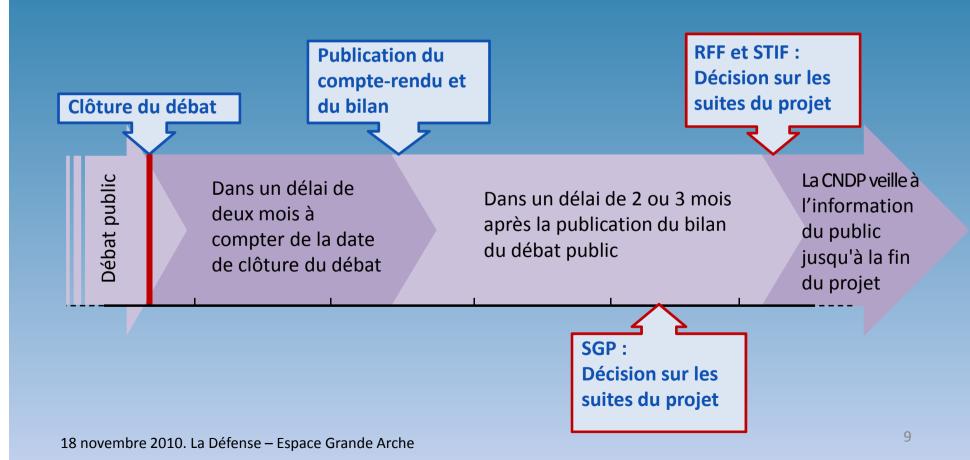
pour les personnes morales







## Que se passe-t-il après un débat public?









# Présentation du projet de prolongement du RER E vers l'ouest RFF - STIF







## Présentation du projet Arc Express STIF







Réseau de transport public du Grand Paris

# Présentation du projet de Transport public du Grand Paris







## Jean-Pierre **DUPORT**

Président du comité de pilotage du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie







## Jean-Claude Ruysschaert

Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France







## Les règles du débat public

La CPDP qui anime les réunions publiques doit veiller à leur bon déroulement.

Chacun est prié de respecter quelques règles :

- attendre de disposer d'un micro pour s'exprimer ;
- ne prendre la parole qu'après y avoir été invité par le président de séance ;
- se présenter avant de poser sa question ou de donner son avis ;
- argumenter les opinions et propositions formulées ;
- respecter un temps de parole d'environ trois minutes.







RER E, Arc Express, Réseau de transport public du Grand Paris : quelles gares à La Défense-Nanterre ?









## Prochaines réunions des débats publics

Prolongement du RER E à l'ouest

lundi 22 novembre, 19h, à Nanterre Espace Chevreul, 97 avenue de la Liberté **Arc Express** 

jeudi 25 novembre, 20h, à Arcueil Espace Jean Vilar, 1, rue Paul Signac Réseau de transport public du Grand Paris

mardi 23 novembre, 20h, à Massy

Gymnase de Villaine, Rue Georges Mandel